JACQUES BONNET

Quelques *Historiettes*

ou
petit éloge de l'anecdote en littérature

DENOËL

Extrait de la publication

Quelques *Historiettes*
ou
petit éloge de l'anecdote
en littérature

Extrait de la publication

DU MÊME AUTEUR

Lorenzo Lotto, Adam Biro, 1997
À l'enseigne de l'amitié, Liana Levi, 2003
De la coïncidence des opposés et autres variations sur les contraires, Le Cherche-Midi, 2005
Femmes au bain.
Du voyeurisme dans la peinture occidentale, Hazan, 2006
Des bibliothèques pleines de fantômes, Denoël, 2008
L'Atelier de Degas, Hazan *(à paraître)*

Extrait de la publication

Jacques Bonnet

Quelques *Historiettes*
ou
petit éloge de l'anecdote
en littérature

DENOËL

Extrait de la publication

L'auteur a bénéficié, pour la rédaction de cet ouvrage,
du soutien du Centre national du livre.

© *Éditions Denoël, 2010*

Extrait de la publication

À Michel Nadel,
ami et lecteur
trop tôt interrompu.

Extrait de la publication

« *Ich habe mein Leben verlesen.* »
« J'ai usé ma vie à lire. »

AUGUST VON PLATEN

Extrait de la publication

Extrait de la publication

1

Anecdotes

> Un jour revenant de Capchicot, pour rentrer à Nérac, le Roi vit, sur la lande de Durance, petit bourg qui garde encore des vestiges de fortifications, une « pastoure » à l'œil vif et à la tournure accorte. Il fit signe à l'un de ses affidés, et puis continua sa route vers Barbaste, laissant Durance sur sa droite. Le lendemain, lorsque la pastoure, baignée, savonnée, décrassée, peignée, pommadée, parfumée et revêtue de riches atours, lui fut amenée, le Roi demanda quelle était cette jeune fille, et quand on lui répondit : « c'est celle que Votre Majesté a daigné remarquer hier, sur la lande : » — « Les malheureux ! » s'écria-t-il, en levant les bras, « ils me l'ont gâtée ! »

Cette illustration des amours rustiques du Vert Galant figure dans les *Mémoires* du baron Haussmann[1], qui l'avait recueillie de tradition locale alors qu'il était sous-préfet de Nérac dans le Lot-et-Garonne, région dans laquelle un certain nombre de

1. Baron Haussmann, *Mémoires,* édition établie par Françoise Choay, Le Seuil, 2000, p. 134.

Extrait de la publication

domaines relevaient au XVIe siècle du duché d'Albret. Elle n'est pas seulement plaisante mais vient confirmer la réputation du goût d'Henri IV, le seul roi de France d'origine méridionale, pour les fragrances violentes. Mme de Verneuil, rapporte Tallemant des Réaux, disait de lui qu'« il avait les piez et le gousset fin », bref qu'il puait ! L'épisode a pour autre caractéristique de rester solidement présente à la mémoire du lecteur.

*

L'anecdote est une forme littéraire des plus négligées[1]. Son omniprésence dans la conversation et dans des écrits de toutes sortes l'a tellement banalisée qu'on ne la voit plus. Elle est pourtant attestée à toutes les époques et sous toutes les latitudes. Sans elle, pas de *Vie des Grands Hommes*, pas de tableau d'une société, et sans doute un certain manque de saveur dans l'évocation d'événements historiques majeurs. Les récits mythologiques en fourmillent : Thétis plongeant son fils Achille dans le Styx en le tenant par le talon pour le rendre invulnérable, ce qui, des années plus tard,

1. À l'exception des *Actes du colloque de Clermont-Ferrand* (1988), dirigé par Alain Montandon (*L'Anecdote,* faculté des lettres et sciences humaines de l'université Blaise-Pascal, fascicule 31, 1990), on trouve peu d'ouvrages en français abordant le sujet (cf. bibliographie dans les *Actes du colloque).*

Extrait de la publication

causera sa mort d'une flèche décochée par Pâris, n'est jamais qu'une anecdote tragique ; ou encore, Tirésias transformé en femme durant sept ans pour avoir surpris et blessé deux serpents accouplés. De même dans les grands traités de sagesse orientale, bouddhistes, taoïstes ou confucéens, où les situations humaines exemplaires ont facilement une portée philosophique.

Dans le Nouveau Testament, l'histoire de la femme adultère ou celle du fils prodigue en constitue une forme quelque peu dévoyée ; là où l'anecdote profane laisse l'interlocuteur libre de son opinion, l'anecdote biblique tend à l'édification.

L'anecdote peut certes être utilisée comme *exemplum* mais, contrairement à la fable ou à la parabole, ce n'est pas sa vocation exclusive. Elle est tenue à une authenticité et à un rapport au réel qui la distinguent de ces deux genres. Et si elle peut illustrer un propos philosophique, elle laisse l'auditeur ou le lecteur libre de son interprétation ; le plus souvent c'est l'insolite, le surprenant, voire l'incroyable, qui la motive.

Dans la Bible, il s'en faut de beaucoup que la lecture univoque, et quasi imposée par la nature du texte, soit toujours évidente : la femme de Putiphar ne plaisait peut-être pas du tout à Joseph, ce qui atténuerait fortement la portée morale de son courageux refus ;

Extrait de la publication

le geste de Yaël tuant dans son sommeil Sisera, le général cananéen venu se réfugier chez elle, et qu'elle a trompé sur les lois de l'hospitalité en lui servant du lait plutôt que de l'eau, n'est héroïque que du point de vue de la tribu d'Israël ; de même, Judith qui, après avoir séduit Holopherne, pour la bonne cause certes mais tout de même séduit, profita de son ivresse pour lui trancher le col, et dont, avec mauvais esprit, on peut se demander s'il n'y avait pas de l'honneur blessé dans ce geste — n'a-t-il pas préféré l'ivresse de la boisson à celle des sens ? ; enfin, rappelons pour le plaisir la remarque d'un humoriste sur la femme adultère : « Si Jésus lui a pardonné, c'est parce que ce n'était pas la sienne[1]. »

« Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères

1. Une histoire juive (« La vache du Rabbin ») confirme que les plaisanteries de même esprit circulent bien d'un siècle et d'une religion à l'autre : « Un samedi, on vint trouver le rabbin : une vache était tombée dans une fosse. Avait-on le droit de l'en tirer un jour de shabbat ? — En aucun cas ! répondit le rebbe. C'est une violation flagrante des lois du shabbat. La vache va devoir rester dans la fosse jusqu'à demain. — C'est dommage pour votre vache, rebbe, mais si vous ordonnez d'attendre jusqu'à demain, il faudra bien attendre ! — Quoi ? s'écria le rabbin. C'est ma vache ? Pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt ! Allez tout de suite la sortir de là, la sainte Torah dit qu'on peut, on peut ! » in *Contes et histoires drôlatiques d'Europe orientale,* José Corti, 2004, p. 453.

à une époque donnée. Ce goût n'est pas très noble ; mais, je l'avoue à ma honte, je donnerais volontiers Thucydide pour des mémoires authentiques d'Aspasie ou d'un esclave de Périclès » (Prosper Mérimée, préface à la *Chronique du règne de Charles IX*, 1829).

L'anecdote anime les conversations les plus banales, participe à la bonne ambiance des réunions en société, ponctue utilement les discours officiels, fait l'intérêt de nombre de mémoires, témoignages, correspondances, biographies. En littérature, la nouvelle n'est bien souvent qu'une anecdote développée et ornementée, elle se faufile dans les romans les plus sérieux et constitue la cheville narrative des plus faibles. Il est plus facile de relever les domaines où elle est présente que d'en trouver où elle est absente.

Paul Valéry écrit dans ses *Cahiers*[1] : « Je ne puis raconter une anecdote sans dégoût ». Il les a néanmoins accumulées dans *Degas, Danse, Dessin*, ouvrage nourri de sa fréquentation du peintre. Pour échapper à l'anecdote il ne suffit pas de le décider.

Le *Dictionnaire des littératures* de Vapereau (Hachette, 1876) indique que : « L'historien ne doit ni

1. Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, t. I, p. 46.

prodiguer l'anecdote, ni la négliger. C'est par la profusion des détails anecdotiques que la chronique diffère surtout de l'histoire et se laisse glisser dans un commérage souvent fastidieux, qu'elle relève facilement par le scandale. D'autre part, un sentiment exagéré de la dignité de l'histoire, en bannissant l'anecdote, la retiendrait dans une généralité pompeuse, contraire à l'intelligence des hommes et des temps. » En bref, l'historien peut, et même doit, utiliser l'anecdote mais avec discernement ! En 1872 était paru chez Firmin-Didot l'ambitieux *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes modernes, anciennes, françaises et étrangères* d'Edmond Guérard (pseudonyme d'Edmond-Antoine Poinsot).

Non seulement elle est aussi méconnue que banale, mais le qualificatif « anecdotique » est dépréciatif, et son emploi rhétorique relève le plus souvent de la volonté d'ébranler l'argumentation adverse. Car bien entendu l'anecdotique c'est toujours l'autre. Quand il s'agit de soi-même, l'anecdote sera déclarée « révélatrice », illustrera un propos de manière convaincante ou permettra l'économie d'une longue démonstration. Sa brièveté lui confère une efficacité optimale ; elle a pour dessein de marquer les esprits quitte à être employée de manière fallacieuse en faisant oublier à l'auditeur qu'il ne s'agit que d'un cas particulier. L'écrivain médiocre ou le conteur maladroit ne sait

Extrait de la publication

pas la présenter, il s'embrouille ou l'allonge jusqu'à en trahir l'essence. Il parvient alors à l'effet contraire de sa destination première, celle d'amuser son lecteur ou son auditeur. Il l'ennuie.

*

L'anecdote appartient à la catégorie des formes brèves de la littérature mais avec ses caractères propres. « La *facticité* en même temps que la *représentativité* d'un petit événement apparaissent comme les traits caractéristiques décisifs du type de l'anecdote. La *brièveté* de l'exposition en découle. La *réflexion* qu'elle provoque ne constitue pas, il est vrai, un critère morphologique primaire, mais elle atteste que la forme s'accomplit et se conserve en elle-même de manière autonome » (Hans Peter Neureuter[1]).

Ainsi, la maxime et l'aphorisme, plus resserrés encore, relèvent avec chacun leurs spécificités — la maxime joue du paradoxe, l'aphorisme est volontiers antithétique — du catégorique et de l'impersonnel atemporel. Maximes et aphorismes se prennent au

1. Hans Peter Neureuter (« Zur Theorie der Anekdote », in *Jahrburch des Freien Deutschen Hochstifts,* 1973, p. 458-480, cité et traduit par Marie-Pascale Huglo in *Métamorphoses de l'insignifiant. Essai sur l'anecdote dans la modernité,* Balzac-Le Griot, 1997, p. 16.

Extrait de la publication

sérieux, affichent dans leur tonalité même la gravité du propos, se placent d'emblée sur le plan de la vérité absolue et adoptent une position carrément philosophique. (« Je donnerais volontiers tout le livre des *Maximes* pour une phrase heureuse de *La Princesse de Clèves* et pour deux ou trois faits vrais comme savait les collectionner Stendhal », Albert Camus). Plus modeste, l'anecdote part d'une réalité explicite et laisse au lecteur la liberté de conclure par lui-même. Elle est ouverte alors que les deux autres genres sont volontiers péremptoires.

De plus, aphorismes et maximes se révèlent souvent d'une profondeur douteuse : ils fonctionnent de manière binaire et leurs éléments, arbitrairement placés, peuvent être aisément retournés. Donnons quelques exemples pris au hasard — et ce n'est pas une formule de style tant ils sont innombrables :

« Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes » (La Rochefoucauld). L'inverse peut être vrai, et n'est pas moins grave.

« Une des misères des gens riches est d'être trompés en tout » (Rousseau). Et les pauvres ?

« Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir » (Vauvenargues). Affirmer le contraire ne serait pas moins vrai.

Extrait de la publication

« Célébrité : l'avantage d'être connu de ceux qui ne vous connaissent pas » (Chamfort). On peut sans effort y voir aussi un inconvénient.

En fait, maximes et aphorismes sont à la pensée ce que le proverbe est au commentaire de la vie quotidienne (« Tel est pris qui croyait prendre », « Comparaison n'est pas raison », « Bien mal acquis... », etc.) et le dicton à la météorologie (« En avril ne te découvre pas d'un fil » ou « En mai fait ce qu'il te plaît ») : leur pertinence apparente tient principalement à leur forme simple, quand ce n'est pas simpliste, à la rime fréquente et à l'adéquation aux circonstances dans lesquelles ils sont évoqués.

L'apophtegme (« Bon sang ne saurait mentir » ou « Jamais homme noble ne hait le vin »), une autre forme brève, encore plus péremptoire et sentencieuse, ne se donne la peine d'aucun prétexte illustratif, ne s'encombre pas de souci formel, ne s'accompagne d'aucun semblant de démonstration, évite toute fantaisie métaphorique et semble se contenter de sa simple énonciation. L'apophtegme énonce avec solennité une vérité apparemment impossible à mettre en doute mais que rien d'autre n'étaye que son allure sans appel.

Quant au « fait divers » qu'évoque Karine Lanini dans un article consacré à la forme brève[1], il réclame un certain dramatisme, souvent sanglant, là où l'anecdote même cruelle est présentée d'une manière légère. La différence tient au ton relevant du pathos dans un cas, d'un certain détachement pour le second. Seul Félix Fénéon avec ses *Nouvelles en trois lignes* est parvenu à un mixte équilibré des deux genres ; ses faits divers les plus tragiques se transforment par la grâce du style en simples anecdotes. Le champ du fait divers est, par ailleurs, plus restreint : on n'imagine pas un journal publier dans une telle rubrique un bon mot ou l'habile repartie d'un anonyme[2] !

Proche aussi, mais différente, la blague ou l'histoire drôle. Comme l'anecdote, elle vise à amuser, à surprendre, et réclame de son narrateur un certain talent, mais elle appartient à un autre registre. Elle avoue tout de suite son irréalité et le fait qu'elle est un produit de l'imagination par sa construction ingénieuse qui d'emblée vise à un effet. D'ailleurs, elle est soit anonyme (« C'est un fou qui peint son plafond... »), soit agrémentée de noms ouvertement génériques

1. In *Dictionnaire du littéraire,* PUF, 2002.
2. Ainsi d'Alfred Jarry tirant au pistolet sur un terrain vague parisien, qui répondit à une femme se plaignant effrayée qu'il ait failli tuer son jeune enfant : « Madame, nous vous en eussions fait un autre incontinent ! »

1. Anecdotes 11
2. Gédéon 30
3. Les *Historiettes* 40
4. Des anecdotes par milliers 54
5. Les plaisirs de lire ou Tallemant en écho 87
6. Un écrivain de la réalité 127

Extrait de la publication

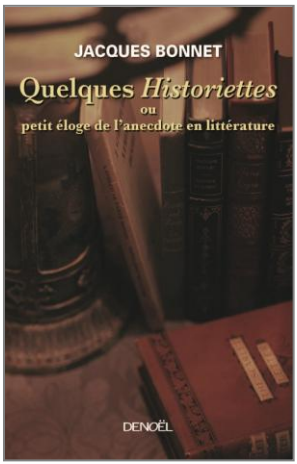

Quelques *Historiettes* Jacques Bonnet

Cette édition électronique du livre *Quelques Historiettes*
de Jacques Bonnet
a été réalisée le 04 novembre 2010 par les Éditions Denoël.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage,
imprimé par Composition Graphic Hainaut
(ISBN : 9782207261507)
Code Sodis : N44783 - ISBN : 9782207109328
Numéro d'édition : 169644

Extrait de la publication